



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Participation du public – Motif de décision

Projet d'arrêté portant création du cantonnement de pêche du cap d'Ail

**Soumis à participation du public du 7 au 28 septembre
2020 sur le site du Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation**

L'unique avis émis est favorable à la création de ce cantonnement de pêche du cap d'Ail.

Le projet vise la préservation et le renforcement de la richesse biologique du milieu marin ainsi que l'amélioration de la productivité sur l'ensemble du littoral concerné du fait de ses fonctionnalités halieutiques particulières

Compte-tenu de ces motifs, **le projet d'arrêté peut être adopté en l'état.**